

Pose de première pierre lotissement du Saule Pierrot

21 juin 2013 – Discours de Michel COSSIAUX -

Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues,

Mesdames et Messieurs les représentants du groupe Tommasini et Dubois promotion

Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations

Mesdames Messieurs

Monchaux sur Ecaillon a franchi ce jour, 21 juin, une nouvelle étape dans son évolution. Après les travaux réalisés dans la mairie et dans la salle des mariages, après la réalisation de la maison des associations, après deux ans de travaux liés à l'assainissement, nous sommes en cette fin d'après midi, réunis pour la pose de la première pierre du lotissement du Saule Pierrot. Ce nom reprend l'appellation du lieu-dit signifiant Saule Pleureur.

Participer à une pose de première pierre est toujours un moment fort dans une commune.

Bien que symbolique, elle est néanmoins fortement porteuse de sens.

Cette première pierre marque le long chemin parcouru depuis le lancement de ce projet.

Celui-ci, inscrit dans le cadre du PLU, a vu le jour peu de temps après le début de ce mandat.

La cérémonie d'aujourd'hui concrétise une longue collaboration entre les propriétaires des terrains, la municipalité et la société Dubois Promotion, un acteur majeur de l'immobilier régional.

Cette société s'appuie sur l'expérience d'un Groupe de BTP familial : le Groupe Tommasini.

Grâce à sa connaissance du marché régional, Dubois Promotion sélectionne les meilleurs emplacements, La preuve en est : ils sont venus à Monchaux sur Ecaillon.

Notre commune sera la vitrine de cette entreprise sur le valenciennois ; Entreprise qui de surcroit fait appel à des intervenants locaux.

Il est également important de noter que le lotissement verra chaque propriété traiter les eaux pluviales à la parcelle et que la voirie sera réalisée sous la forme d'une chaussée réservoir.

Une première tranche de 25 logements verra donc prochainement le jour. La voie d'accès réalisée par la municipalité permettra la visite de la maison témoin dès cette fin d'année.

La possibilité pour des personnes de visualiser ce logement sera une étape importante dans le développement des ventes, les gens du Nord étant, nous le savons, peu sensibles à l'achat sur plan.

Une seconde tranche suivra ; le domaine du Saule Pierrot comprendra alors 45 maisons du T2 au T4 auxquelles s'ajouteront 10 lots libres.

Enfin pour terminer, ce lotissement devrait permettre à Monchaux sur Ecaillon de repasser la barre de 700 habitants, seuil minimum nécessaire à un développement cohérent et structuré de la commune.

Ce lotissement est une chance pour notre village, il en est également une étape dans le développement que j'aspire de mes vœux pour le bien-être de tous ses habitants.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances, amplement méritées dans un contexte difficile, et je l'espère sous un ciel plus clément.